

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU

APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Juriste, affaire *Stanišić et Simatović*, P-3

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES	: 26 septembre 2019
DATE DE PUBLICATION	: 28 août 2019
UNITÉ ADMINISTRATIVE	: Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION	: La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT	: 19-LEG-RMT-122310-R-THE HAGUE (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur et le titulaire relève du Premier Substitut du Procureur dans le nouveau procès dans l'affaire *Stanišić et Simatović*.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Le titulaire du poste agit au nom du Procureur, sous la supervision du Premier Substitut du Procureur dans le nouveau procès dans l'affaire *Stanišić et Simatović*. Il est chargé de recueillir les déclarations des témoins, de préparer les témoins avant le procès et de conduire leur interrogatoire ou leur contre-interrogatoire à l'audience, s'il y a lieu. En consultation avec le Premier Substitut du Procureur, il traite des questions de droit pénal (matériel, procédural et comparé) relatives aux enquêtes et/ou aux poursuites. Il assiste le Premier Substitut du Procureur en effectuant des analyses, en fournissant des avis juridiques et en classant les éléments de preuve recueillis par les enquêteurs et les analystes, notamment au moyen de logiciels de pointe destinés à faciliter la gestion de procès complexes. Il aide le Premier Substitut du Procureur à s'acquitter des obligations qui incombent au Bureau du Procureur envers la Défense. Il effectue des recherches et des analyses juridiques. Il rédige ou aide à rédiger des documents juridiques (mémoires, requêtes, réponses, répliques, lettres, mémorandums, etc.) dans le cadre des poursuites. Il met au point ou aide le Premier Substitut du Procureur à mettre au point des stratégies pour optimiser la présentation des éléments de preuve et en réduire le coût. Il donne des conseils aux collègues moins expérimentés. Il s'acquitte des autres tâches qui lui sont confiées.

COMPÉTENCES

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste a des connaissances approfondies en droit pénal (matériel et procédural), une pratique des poursuites dans le cadre d'affaires pénales complexes ou une connaissance des procédures et des instruments de droit international ; il possède une vaste expérience de l'application des connaissances juridiques à diverses questions pratiques complexes nécessitant des réponses novatrices ; il est doté d'un excellent esprit d'analyse et il est capable d'effectuer des recherches approfondies sur diverses questions juridiques qui peuvent être problématiques ou inédites ; il a l'expérience de la rédaction de textes juridiques, une maîtrise de la plaidoirie et une aptitude à rédiger des mémoires, des avis, des actes d'accusation ou des écritures/requêtes, ainsi que divers instruments juridiques et documents afférents ; il sait mener l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins et présenter devant les Chambres des arguments juridiques touchant au fond ; il fait preuve de discrétion et de bon sens dans l'application des connaissances en droit à des questions juridiques sensibles ou délicates ; il possède un sens aigu de la négociation, une capacité de persuasion, un sens éprouvé de la planification et de l'organisation et une aptitude à coordonner le travail d'une équipe, à travailler dans des délais serrés et à gérer plusieurs projets/affaires de front ; il a une bonne compréhension des relations internationales contemporaines et du système des Nations Unies, de son organisation et de ses interactions. Il est soucieux du respect du principe de l'égalité des sexes en assurant la pleine et égale participation des hommes et des femmes dans tous les aspects du travail. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
 - **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution. Il sollicite les apports en appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; il se montre disposé à apprendre des autres. Il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier. Il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue. Il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
-

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU

APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

- **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues. Il hiérarchise les activités et les tâches urgentes et adapte les priorités en fonction des besoins. Il prévoit suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien. Il tient compte des risques et des imprévus dans la planification. Il suit l'exécution des projets et les modifie s'il y a lieu. Il tire le meilleur parti du temps dont il dispose.
-

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur en droit (ou équivalent). Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine juridique, assortie d'une progression des responsabilités, dont au moins trois (3) années à un poste de procureur ou d'avocat de la défense. Une expérience préalable au sein de l'ONU, dans une organisation du système des Nations Unies ou dans une autre organisation publique internationale est souhaitable.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise (à l'oral et à l'écrit) de l'anglais, notamment une très bonne aptitude à la rédaction et à l'expression orale, est exigée. Une connaissance pratique du français est souhaitable.

Méthode d'évaluation :

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque importante :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. ***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.** Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratives et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
